Interreg NEXT MED

Co-funded by the European Union

DIGIWAVE

CONSULTATION DE PRESTATAIRES

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'une société de production audiovisuelle

Captation d'entretiens et réalisation de vidéos de témoignages et de promotion entrepreneuriale dans le cadre du projet DIGIWAVE

Autorité contractante	CAWTAR – Center of Arab Women for Training and Research
Projet	DIGIWAVE – Women Access Versatile Employment in Digital Economy -A_T_3.1_0124
Programme	Interreg NEXT MED – Cofinancement de l'Union européenne
Lieu d'exécution	Tunisie

Informations relatives à la consultation

Élément	Informations
Référence de la consultation	DIGIAWAVE- Recrutement d' une société de production audiovisuelle
Date et heure limites de soumission	30/11/2026 à 18 :00 heure local de Tunis
Lien de dépôt des offres	7, impasse n° 1, rue Sofiène Chaari, Centre Urbain Nord, BP 105, 1003 Cité El Khadra, Tunis, Tunisie. Ou via https://www.surveymonkey.com/r/DRTHNVH
Langue des offres	Français

Objet et volume de la prestation

La consultation porte sur 16 vidéos courtes montées (10 témoignages + 6 initiatives entrepreneuriales) et 19 entretiens filmés (10 + 6 + 3 parties prenantes), ainsi que les déclinaisons, sous-titres, rushes et pièces de traçabilité prévus aux présents TDR.

1. Contexte et justification

DIGIWAVE est un projet de coopération euro-méditerranéenne cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Programme Interreg NEXT MED. Mis en œuvre en Tunisie par le CAWTAR avec ses partenaires, il contribue au développement des compétences, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des femmes dans l'économie numérique. Le présent marché concerne les activités audiovisuelles du WP2 « Communication et diffusion », en lien avec les parcours de formation et d'accompagnement des participantes.

Les productions doivent valoriser la parole des femmes, leurs expériences concrètes, leurs espaces de travail et l'évolution de leurs initiatives, dans un langage accessible et adapté à une diffusion institutionnelle et sur les réseaux sociaux. Elles s'inscrivent dans une approche éditoriale commune coordonnée avec le chef de file du projet.

2. Objectif de la mission

Sélectionner une société spécialisée capable d'assurer l'ensemble de la chaîne de production audiovisuelle : préparation éditoriale, repérages, tournages, conduite des entretiens, prise d'images d'illustration (B-roll), montage, habillage, sous-titrage, déclinaisons multi-formats, livraison des fichiers sources et finaux, et appui à la documentation des consentements.

3. Périmètre et quantités contractuelles

Activité	Entretiens filmés	Vidéos courtes	Capsules RS	Contenu attendu
A2.5.1 – Expériences et apprentissages	10	10	—	Portraits de participantes : attentes initiales, parcours, acquis, évolutions et perspectives.

Activité	Entretiens filmés	Vidéos courtes	Capsules RS	Contenu attendu
A2.5.2 – Initiatives entrepreneuriales	6	6	—	'ortraits de femmes entrepreneures et valorisation de leurs entreprises, produits, services ou projets.
A2.5.3 – Parties prenantes	3	—	—	Interviews de formateurs, mentors, partenaires ou organisations ayant participé au projet (hors bénéficiaires).
A.2.5.4 Capsules/vidéos Réseaux sociaux	—	1	19	Mise en valeur les formations, les parcours, les coulisses des activités, les moments forts du projet et ses résultats.
TOTAL TUNISIE	19	16	19	Les entretiens et les vidéos constituent des livrables distincts, même lorsque les vidéos sont montées à partir des entretiens.

3.1. A2.5.1 – Récits de parcours de dix participantes

Le prestataire devra identifier, avec le CAWTAR, dix femmes formées dans le cadre de DIGIWAVE et produire pour chacune un entretien exploitable et une vidéo narrative courte. L'orientation privilégiée consiste à suivre la même femme à différents moments de son parcours (au début, durant la formation ; à la fin du programme de support), afin de documenter ses attentes, l'apprentissage et les changements perçus. Si certaines formations ont déjà commencé, une captation réalisée au plus tôt, complétée par des questions rétrospectives, sera proposée à la validation du CAWTAR.

- Trame indicative : présentation de la participante et de son contexte ; motivations et attentes ; expérience de formation ; changements observés ; prochaines étapes.
- Répartition indicative, non obligatoire : 3 femmes de la cohorte pilote et 7 des cohortes suivantes. La sélection définitive appartient au CAWTAR.
- Le prix doit intégrer les prises de vues nécessaires aux séquences « début / fin », même si la remise finale reste de 10 entretiens et 10 vidéos.

3.2. A2.5.2 – Valorisation de six initiatives entrepreneuriales

Le prestataire réalisera six entretiens avec des femmes accompagnées par DIGIWAVE et six vidéos promotionnelles montrant leurs projets en situation réelle : lieux, processus, produits, services, clientèle (avec autorisation), outils numériques et perspectives de croissance. Les vidéos pourront être réutilisées par les entrepreneures sur leurs propres canaux, dans les limites des autorisations et droits concédés.

- Trame indicative : entrepreneure / projet ; besoin ou opportunité ; activité en images ; contribution concrète de DIGIWAVE ; appel à découvrir le projet ou message de clôture.
- Répartition indicative, non obligatoire : 1 à 2 initiatives du pilote et 4 à 5 issues des groupes suivants.

3.3. A2.5.3 – Trois entretiens avec des parties prenantes

Réaliser trois entretiens filmés auprès de personnes impliquées dans le projet sans être bénéficiaires directes : mentors, formateurs, représentants de partenaires ou membres d'organisations du réseau. Ils porteront sur leur rôle, leur expérience, les résultats observés et les enseignements de DIGIWAVE. Ces trois entretiens sont des livrables distincts ; aucune vidéo promotionnelle additionnelle n'est demandée pour cette activité.

A.2.5.4 - 19 Capsules/vidéos Réseaux sociaux

En complément des activités A2.5.1 à A2.5.3, le prestataire devra monter 19 vidéos courtes supplémentaires (une par module de formation par groupe et une pour l'eccelrateur) destinées aux réseaux sociaux du projet DIGIWAVE et du CAWTAR (notamment Instagram, Facebook et LinkedIn). Ces capsules mettront en valeur les formations, les parcours et réalisations des participantes, les initiatives entrepreneuriales, les coulisses des activités, les moments forts du projet et ses résultats.

4. Approche éditoriale et conduite des tournages

1. Proposer une note de concept / un mini-storyboard pour les deux modèles de vidéos : (i) parcours individuel ; (ii) initiative entrepreneuriale. Les canevas devront être harmonisés avec les instructions DIGIWAVE, notamment la section 3.5 du guide de communication qui sera communiqué ultérieurement.
2. Concevoir et réaliser les guides d'entretien, les questions de relance et les séquences de contexte, avec validation préalable du CAWTAR ; privilégier une expression naturelle, non scénarisée des participantes.
3. Privilégier les espaces réels de vie et de travail, en complément des séquences en salle de formation ; obtenir des plans d'ambiance et des prises de vues B-roll de toutes les participantes disposant d'un consentement, pas seulement des personnes interviewées.
4. Assurer le repérage, les déplacements, l'installation et le démontage, l'éclairage, la captation audio, la continuité visuelle, la sauvegarde sécurisée des prises et les autorisations nécessaires.
5. Éviter toute représentation stéréotypée ou stigmatisante ; préserver la dignité, la parole et la sécurité des personnes filmées. Les séquences comportant des informations sensibles doivent faire l'objet d'une validation renforcée.

5. Spécifications techniques et de visibilité

5.1. Durée, formats et qualité

- Chaque vidéo courte A2.5.1 et A2.5.2 : durée finale de 60 à 120 secondes, ouverture et écran institutionnel de clôture compris.
- Pour chacun des 16 films courts : deux versions finalisées, horizontale 16:9 et verticale 9:16 (soit 32 exports au minimum). Le recadrage vertical doit être pensé dès le tournage, et non obtenu par un simple rognage inadapté.
- Qualité de livraison minimale : Full HD 1920 × 1080 (horizontal) et 1080 × 1920 (vertical), MP4 H.264 ou équivalent approuvé, son net et homogène, sans musique ou visuels non licenciés. Captation recommandée en 4K pour faciliter les adaptations.
- Les 19 entretiens seront livrés comme fichiers audiovisuels séparés, nettoyés (son, équilibrage colorimétrique, coupes techniques, sous-titrage en anglais), dans un format exploitable. Leur durée sera adaptée au contenu et validée avec le CAWTAR ; la limite de 2 minutes concerne les 16 vidéos courtes.
- Les Vidéos/capsules pour les réseaux sociaux:
 Format : capsules dynamiques de 15 à 60 secondes, génériques et mentions obligatoires compris ; version principale verticale 9:16 (1080 × 1920 pixels), optimisée pour les Reels et contenus mobiles. Une déclinaison horizontale 16:9 pourra être demandée par le CAWTAR sans coût supplémentaire.
 Les 18 capsules sont des livrables additionnels, distincts des 16 vidéos finales des activités A2.5.1 et A2.5.2. Une simple extraction ou un recadrage de ces vidéos ne sera pas comptabilisé comme nouvelle capsule, sauf acceptation écrite préalable du CAWTAR ; la réutilisation d'images est possible si chaque capsule fait l'objet d'un montage et d'un message éditorial spécifiques.
- Remettre, pour chaque contenu audiovisuel destiné à diffusion, les sous-titres dans la langue locale de l'intervenante (arabe tunisien / arabe ou français, selon la captation) et en anglais, sous forme de fichiers séparés .srt (et intégration à l'image lorsque demandée).

5.2. Charte graphique, éléments institutionnels et publications

- Utiliser exclusivement les logos et l'identité visuelle approuvés : logo DIGIWAVE, emblème de l'Union européenne assorti de la mention « Co-funded by the European Union », et logo Interreg NEXT MED clairement visible et prédominant conformément au guide.
- Intégrer les génériques d'ouverture et de clôture (en versions horizontale et verticale) fournis, sans en modifier les éléments.
- Insérer en fin de vidéo la clause de responsabilité figurant à la section 4 du guide de communication.
- Prévoir les mentions, tags et hashtags demandés pour les propositions de publication : @InterregNEXTMED, #DIGIWAVE, #MADE4MED, #Interreg et #InterregNEXTMED.
- Aucun livrable formel ne peut être publié par le prestataire sans validation écrite préalable du CAWTAR et, via lui, de Jovesólides conformément au circuit de revue du projet.

6. Livrables et conditions d'acceptation

Code	Livrable attendu	Quantité / contenu minimum
L1	Note d'approche et plan de production	Storyboards, plan de tournage, calendrier et liste des lieux ; validation préalable du CAWTAR.
L2	A2.5.1 – Entretiens	10 entretiens filmés distincts et exploitables, avec captations complémentaires début/fin selon faisabilité, sous-titres local + EN.
L3	A2.5.1 – Vidéos finales	10 vidéos narratives, 60–120 s, deux orientations, sous-titres local + EN.
L4	A2.5.2 – Entretiens	6 entretiens filmés sur les initiatives entrepreneuriales, sous-titres local + EN.
L5	A2.5.2 – Vidéos finales	6 vidéos promotionnelles, 60–120 s, deux orientations, sous-titres local + EN.
L6	A2.5.3 – Parties prenantes	3 entretiens filmés et nettoyés, exploitables pour la communication du projet.
L7	A.2.5.4 Capsules/vidéos Réseaux sociaux	19 vidéos courtes pour diffusion sur les réseaux sociaux (fb, linkedIn)
L8	Banque de sources et documents	Rushes, B-roll autorisé, fichiers de montage éditables, pistes et assets originaux, fichiers .srt, transcriptions, registre des contenus, registre des droits et consentements.

Les vidéos, entretiens et capsules seront remises au fur et à mesure des activités, avec les exports finaux, fichiers de sous-titres et sources nécessaires. Elles seront soumises au même circuit de validation, aux obligations de visibilité de l'Union européenne, aux consentements et aux droits de diffusion que les autres vidéos du marché.

7. Organisation et calendrier

L'exécution sera progressive en fonction de la disponibilité des participantes, de leurs projets et du calendrier de formation. Le pilote se déroule à Tunis ; les autres cohortes sont prévues notamment à Sousse et Sfax, sous réserve de confirmation. La prise de vues devra être organisée au plus près des séquences de formation, sans perturber les activités. Le prestataire proposera un rétroplanning réaliste, tenant compte du caractère déjà engagé du pilote.

Le prestataire désignera un chef de projet unique, disponible pour les réunions de coordination et transmettra un court état d'avancement mensuel.

8. Consentement, confidentialité et droits de propriété intellectuelle

8.1. Droit à l'image et gestion des données

- Aucune personne identifiable ne doit être enregistrée ou diffusée sans base juridique et autorisation appropriées. Le prestataire doit recueillir ou vérifier la signature préalable des autorisations de tournage, de montage et de diffusion pour toute personne identifiable filmée ou photographiée, et remettre les formulaires au CAWTAR pour archivage comme preuve du projet.
- Les autorisations doivent couvrir les canaux DIGIWAVE, CAWTAR, partenaires et Programme Interreg NEXT MED, les sites web et réseaux sociaux pertinents, ainsi que les usages par les entrepreneures concernées lorsque prévus.
- Respecter la réglementation tunisienne applicable à la protection des données personnelles ; limiter les accès aux images et coordonnées ; ne pas utiliser de stockage ou transfert non autorisé ; signaler rapidement toute perte ou divulgation ; restituer ou supprimer les copies selon les instructions écrites du CAWTAR.
- Le prestataire et ses intervenants sont tenus à la confidentialité. Ils ne peuvent publier de contenus, extraire des images ou les utiliser dans leur portfolio qu'après accord écrit du CAWTAR et vérification des droits des personnes concernées.

8.2. Titularité des droits et cession d'exploitation

Le prestataire déclare et garantit être titulaire des droits ou disposer de toutes les licences et autorisations nécessaires pour chaque élément intégré aux productions (images, rushes, musiques, voix, textes, graphismes, archives et contributions des sous-traitants), sans porter atteinte aux droits de tiers. Il cède au CAWTAR, dans le cadre du prix convenu et dans toute la mesure permise par le droit applicable, les droits patrimoniaux d'exploitation sur les créations originales réalisées pour le projet, notamment les droits de reproduction, représentation, communication au public, adaptation, montage, traduction, sous-titrage et diffusion, sur tout support, pour le monde entier et pour la durée légale de protection. Le CAWTAR pourra permettre leur utilisation aux partenaires de DIGIWAVE et aux instances du Programme pour les finalités du projet. Les droits moraux et les droits des personnes filmées demeurent respectés.

Pour les éléments préexistants ou appartenant à des tiers, le prestataire fournira un registre et les licences permettant les utilisations prévues, sans restriction incompatible avec la diffusion du projet. L'ensemble des rushes, fichiers de travail et exports contractuels sera remis au CAWTAR ; aucune exclusivité de tiers ni filigrane commercial ne sera admis.

9. Profil et capacités exigés du prestataire

- Société/agence de production audiovisuelle légalement constituée et habilitée à exercer les activités proposées ; fournir les justificatifs d'existence légale et d'identification fiscale utiles.
- Expérience démontrée en reportages, portraits documentaires, interviews et vidéos de communication institutionnelle ou promotion entrepreneuriale ; expérience auprès de projets financés par des bailleurs appréciée.
- Équipe mobilisable comprenant au minimum un responsable de production / réalisateur, un cadreur ou vidéaste, un monteur et une capacité de traitement des sous-titres et traductions. Une même personne peut assurer plusieurs fonctions si la capacité est démontrée.
- Équipement professionnel de tournage, éclairage, prise de son et montage, avec capacité à couvrir les lieux retenus, à préserver les données et à fournir les fichiers sources.

10. Composition et modalités de soumission des offres

10.1. Dossier administratif

- Présentation du soumissionnaire, justificatif d'immatriculation / existence légale et coordonnées de la personne habilitée à engager la société.
- Déclaration signée attestant l'acceptation des TDR, la disponibilité et l'absence de conflit d'intérêts connu.

10.2. Offre technique (sans indication de prix)

- Note méthodologique.
- Composition de l'équipe, CV synthétiques, rôles, moyens techniques.
- Liste matériel de production / postproduction.
- Portfolio comprenant des liens de visionnage de trois à cinq réalisations pertinentes, et références de missions similaires (client, année, objet et livrables).

10.3. Offre financière

- Offres financière daté et signé en dinars tunisiens (TND), présentant les prix unitaires et le montant total hors taxes (HT) ; TVA et montant TTC indiqués séparément selon la situation fiscale applicable et incluant toute les charges et frais liée à la mission.
- Chiffrage couvrant sans supplément l'ensemble des sites et prestations prévues : repérages, transport / déplacements, tournages, prises de vues complémentaires, B-roll, montage, 32 exports de vidéos courtes, 19 entretiens, adaptations, traductions, sous-titres, licences, deux cycles de retours, livraison des sources et toutes charges associées.
- Utiliser le bordereau de prix proposé en annexe 1.

10.4. Soumission des offres

Les dossiers de candidature peuvent être soumis selon l'une des deux modalités suivantes :

1. Soumission en ligne

Les offres peuvent être déposées via le formulaire accessible au lien suivant :

Lien de soumission : https://www.surveymonkey.com/r/DRTHNVH

Les candidats doivent indiquer dans la rubrique « Référence de la consultation » : « DIGIWAVE – Recrutement d'une société de production audiovisuelle ».

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être téléversées dans des fichiers distincts et clairement identifiés.

2. Dépôt physique au bureau d'ordre du CAWTAR

Les offres peuvent également être déposées directement, sous pli fermé, au bureau d'ordre du CAWTAR, à l'adresse suivante :

Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR), 7, impasse n°1, rue Sofiène Chaari, Centre Urbain Nord, BP 105, 1003 Cité El Khadra, Tunis, Tunisie.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention : « DIGIWAVE – Recrutement d'une société de production audiovisuelle ».

Le dossier de soumission devra comprendre**, en version originale**, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière, cette dernière devant être présentée sous enveloppe séparée et fermée. Le dossier devra également être accompagné d'un support électronique (clé USB ou disque flash) contenant une copie numérique intégrale de l'ensemble des documents soumis.

Date et heure limites de soumission : **30 novembre 2026 à 18h00 (heure de Tunis).**

Cette échéance s'applique aux deux modalités de soumission, sous réserve des horaires d'ouverture du bureau d'ordre pour les dépôts physiques.

Les offres reçues hors délai ou incomplètes sur les éléments essentiels pourront être écartées après constat documenté.

11. Méthode d'évaluation et critères d'attribution

L'attribution se fera selon le principe du meilleur rapport qualité-prix, sur un total de 100 points : évaluation technique sur dossier = 60 points (60 %) ; évaluation financière = 40 points (40 %). L'examen de recevabilité administrative et de conformité des offres précède la notation. Toute décision de non-conformité sera motivée et consignée dans la grille d'évaluation.

11.1. Évaluation technique – 60%

Critère	Éléments appréciés	Points max.
A. Expérience et réalisations	Références comparables ; qualité des vidéos présentées ; expérience de portraits, entrepreneuriat féminin et communication de projets.	30
B. Démarche méthodologique et éditoriale	Pertinence de l'approche	10
C. Équipe	Qualifications / rôle des intervenants ; capacités image, éclairage, son, montage, sous-titrage ; dispositifs de sauvegarde.	30
D. Moyens techniques	Réalisme du planning, disponibilité, couverture des cohortes / zones, coordination et maîtrise des aléas.	30
SCORE TECHNIQUE		100

Chaque critère sera noté sur la base des preuves fournies et des explications de l'offre. Aucune note technique minimale éliminatoire n'est fixée dans les présents TDR ; les offres non conformes aux exigences essentielles seront toutefois déclarées irrecevables avant la comparaison financière.

11.2. Évaluation financière – 40%

Seules les offres administrativement recevables et techniquement conformes participent à la comparaison financière. Le prix évalué est le montant total HT en TND du périmètre contractuel complet, après vérification des calculs.

La note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Score financier = 100 * offre financière la plus basse /offre financière.

11.3. Résultats et attribution du contrat

Le classement final sera établi sur la base du score global (100 points), calculé selon la pondération suivante : 60 % pour le score technique (ST) et 40 % pour le score financier (SF).

Le prestataire ayant obtenu le score total le plus élevé sera proposé(e) pour l'attribution du contrat, sous réserve de la vérification des pièces justificatives originales et de la conformité administrative et financière.

En cas d'égalité, la priorité sera donnée au candidat ayant obtenu la meilleure note technique (ST).

CAWTAR se réserve de négocier le périmètre d'intervention, ou de ne pas attribuer le marché si les offres reçues ne répondent pas aux exigences des TDRs et du programme.

Le CAWTAR se réserve le droit de demander des clarifications, de ne pas retenir une offre non conforme ou d'annuler la consultation dans les conditions applicables, sans engagement de conclure tant qu'un contrat n'a pas été signé.

ANNEXE 1 – Bordereau de prix à compléter par le soumissionnaire

Les prix unitaires doivent comprendre toutes les opérations décrites aux TDR. Le tableau est à renseigner, signer et joindre à l'offre financière ; les lignes ne doivent donner lieu à aucun double comptage.

N°	Désignation du poste	Unité	Qté	PU HT (TND)	Total HT (TND)
1	Préparation éditoriale, plan de tournage, storyboards et coordination	Forfait	1	……	……
2	A2.5.1 – Captation d'un entretien et production d'un film court	Pack	10	……	……
3	A2.5.2 – Captation d'un entretien et production d'un film court promotionnel	Pack	6	……	……
4	A2.5.3 – Captation, traitement et livraison d'un entretien de partie prenante	Unité	3	……	……
5	A.2.5.3 Réseaux sociaux	Unité	19	……	……
6	B-roll élargi, rushes et sources éditables, classement, registres des droits et livraisons finales	Forfait	1	……	……
	TOTAL HORS TAXES				……
	TVA (taux et montant selon régime applicable)				……
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES				……

Raison sociale : ……

Nom / qualité du signataire : ……

Date, signature et cachet : ……

ANNEXE 2 – Liste de contrôle des pièces à soumettre

N°	Document	Dossier
01	Présentation du soumissionnaire, justificatif d'immatriculation / existence légale et coordonnées de la personne habilitée à engager la société.	Administratif
02	Déclaration d'acceptation des TDR et désignation du signataire	Administratif
03	Déclaration sur l'honneur de l'absence de conflit d'intérêts	Administratif
04	Portfolio (3 à 5 exemples)	Technique
05	Note méthodologique	Technique
06	Composition de l'équipe, CV et liste des moyens techniques	Technique
07	Liste matériel de production / postproduction.	Technique
08	Offre financière signée et datée (annexe 1)	Financier